

Lu dans la Presse

- Février 2003 -

Sommaire :

La gare multimodale de Poitiers sur le starting-block
Accidents poids lourds en 2001 : les chiffres
L'aéroport d'Angoulême en perte de vitesse
Grève contre l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire
Transports et décentralisation : les premiers échos
Londres fait payer l'accès du centre-ville aux voitures
Air lib dépose le bilan
Grimaud Logistique en difficulté
Sécurité routière : des chiffres encourageants en janvier 2003
France : faible croissance du trafic aérien de voyageurs en 2002
Inauguration de la déviation de Roullet
La Région « dope » son programme ferroviaire
Création d'une commission d'enquête sur la sécurité maritime
RN 150 : phasage de la mise à 2x2 voies du tronçon Royan-Médis
Envol de l'aéroport de Poitiers-Biard

LA GARE MULTIMODALE DE POITIERS SUR LE STARTING-BLOCK

Le chantier de réaménagement global du quartier de la gare de Poitiers et la réalisation d'un pôle multimodal devraient démarrer prochainement. Prévu pour s'achever en 2005, le coût global de cette opération s'élève à hauteur de 13 millions d'euros. L'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal vise notamment à améliorer les conditions de circulation et de stationnement dans le quartier de la gare, qui accueille chaque année plus de 2 millions de voyageurs. Ce pôle comprendra une halte routière de 15 quais accompagnée d'aires de circulation pour les autocars et les cars urbains, une station de taxis, un hall multimodal avec des services d'information propres à chaque mode de transport ainsi qu'un parking de 700 places.

D'après un article paru dans CAP économie n°50 de février 2003

ACCIDENTS POIDS LOURDS EN 2001 : LES CHIFFRES

L'observatoire national de la sécurité routière vient de publier une étude sectorielle sur l'accidentologie en France en 2001. S'agissant de l'implication des poids lourds, quelques chiffres décrivent la situation en 2001 :

♦ 6 039 accidents corporels impliquant au moins un poids lourd causant la mort de 1 005 personnes (16,6 tués pour 100 accidents).

Rappel : 116 745 accidents corporels, tous véhicules confondus, causant la mort de 7 720 personnes (6,6 tués pour 100 accidents)

♦ les poids lourds représentent, en kilomètres parcourus, 6,3 % du trafic et sont impliqués dans 5,2 % des accidents corporels et 12,9 % des accidents mortels

♦ entre 1997 et 2001, le nombre d'accidents corporels impliquant au moins un poids lourd a diminué plus rapidement (-11 %) que l'ensemble des accidents corporels (-6,8 %).

Pour en savoir plus : <http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr/index.htm>

(rubrique accidents/accidentologie générale/les grands thèmes/poids lourds 2001)

D'après un article paru dans Rail et transports n°271 du 26 février 2003

L'AÉROPORT D'ANGOULÊME EN PERTE DE VITESSE

L'aéroport de Brie-Champniers (Angoulême) est confronté à une baisse régulière de sa fréquentation et à un déficit structurel chronique depuis 1996. Après avoir comptabilisé 40 000 billets vendus en 1990, la fréquentation est passée à 15 000 en 1998 (concurrence du TGV notamment) pour passer en dessous de la barre des 10 000 voyageurs en 2002. Avec 9 600 voyages recensés en 2002, l'unique ligne régulière de l'aéroport, qui relie Angoulême à Clermont-Ferrand, affiche un taux de remplissage de 37 %. Si les élus affichent une volonté commune de soutenir cet équipement économique indispensable pour certaines entreprises de la région, les perspectives d'avenir de l'aéroport devront toutefois être examinées lors de la prochaine réunion des collectivités du conseil aéroportuaire qui pilote cet outil.

D'après un article paru dans La Charente Libre du 21 février 2003

GRÈVE CONTRE L'OUVERTURE A LA CONCURRENCE DU FRET FERROVIAIRE

Six fédérations de cheminots (CGT, CFDT, FO, CFTC, Unsa et Fgaac) appellent à la grève nationale de la SNCF le 18 mars 2003. Elles invitent également les cheminots à « s'inscrire le 14 mars dans des initiatives revendicatives unitaires décidées dans le cadre d'une journée d'action européenne et internationale des cheminots ». Par ce mouvement unitaire, les fédérations entendent marquer leur opposition à l'ouverture à la concurrence du trafic fret international transfrontalier le 15 mars 2003, avant le Conseil européen des ministres des Transports du 27 mars. Ces dernières se déclarent inquiètes devant les déclarations du Parlement européen en janvier 2003 qui avait marqué sa volonté de libéraliser totalement le transport ferroviaire du fret à partir de 2006 et celui des voyageurs à compter de 2008. Entendant « refuser l'exemple britannique de privatisation, de suppressions d'emplois, de casse des statuts et d'insécurité », elles militent notamment pour la sauvegarde des garanties statutaires des cheminots français (spécial de retraites et de protection sociale) et la défense du service public.

D'après une dépêche AFP du 21 février 2003

TRANSPORTS ET DÉCENTRALISATION : LES PREMIERS ÉCHOS

Plusieurs orientations ressortent des Assises des libertés locales qui s'achèveront le 28 février prochain. Les routes devraient notamment être placées sous l'autorité des départements, à l'exception des autoroutes et du réseau le plus structurant (2x2 voies...) gérées à l'échelon national. La question des ports et des aéroports est également ouverte. Actuellement, la plupart de ces infrastructures (121 aéroports et 190 ports) sont gérées par des chambres de commerce et d'industrie. Si la position des pouvoirs publics n'est pas encore arrêtée, la réflexion devrait toutefois mener à une plus forte implication des collectivités territoriales et sans doute les régions, déjà devenues autorités organisatrices des transports ferroviaires régionaux de voyageurs.

D'après un article paru dans Rail et transports n°270 du 19 février 2003

LONDRES FAIT PAYER L'ACCÈS DU CENTRE-VILLE AUX VOITURES

Les conducteurs devront payer 5 livres (7,5 euros) par jour pour circuler du lundi au vendredi de 7h à 18h30 dans le centre de Londres (périmètre de 21 Km² incluant notamment le quartier de la finance et le centre touristique). Cette initiative devrait permettre de désengorger le centre de Londres continuellement embouteillé, en réduisant de 20 % le trafic. En outre, les fonds dégagés permettront de financer la rénovation des transports publics de la capitale, tout particulièrement le très vétuste métro londonien. Les automobilistes devront acheter un droit d'entrée quotidien, hebdomadaire, mensuel ou annuel par Internet, par téléphone, dans les postes et certains commerces. Des réductions sont prévues pour les résidents ainsi que des exemptions pour les

personnes handicapées, les médecins, les taxis, les véhicules d'urgence, les deux-roues et les véhicules à énergie alternative. En cas de non-paiement, les automobilistes auront jusqu'à minuit pour régulariser leur situation, au-delà, ils s'exposeront à des amendes allant de 65 à 200 euros.

La surveillance du péage électronique repose sur un système sophistiqué de 800 caméras reliées à un ordinateur central chargé de vérifier à partir de la lecture des plaques d'immatriculation le paiement de la taxe. Le succès du péage électronique dépend de la fiabilité et des performances techniques de ce dispositif comme l'ont démontré les expériences similaires, à des échelles moindres cependant, menées à Oslo, Singapour, Melbourne, Toronto...

D'après des articles parus dans Le journal perm@nent du Nouvel Observateur et Le Monde du 17 février 2003

AIR LIB DÉPOSE LE BILAN

Le tribunal de commerce de Créteil a prononcé lundi 17 février la liquidation judiciaire d'Air Lib, deuxième compagnie aérienne française.

D'après un article paru dans Le journal perm@nent du Nouvel Observateur du 18 février 2003

GRIMAUD LOGISTIQUE EN DIFFICULTÉ

Moins de deux ans après avoir racheté Grimaud à Bressuire, le groupe belge Ziegler a déposé le bilan en décembre 2002. Le groupe a présenté les grandes lignes de son plan de poursuite des activités de Grimaud Logistique fin janvier 2003. 19^e transporteur en France et 9^e dans le secteur de la messagerie, Ziegler a notamment annoncé une réduction de 70 % des effectifs et envisage de passer des accords commerciaux avec des réseaux indépendants pour se développer dans l'affrètement, à l'international et dans la logistique.

D'après un article paru dans Rail et transports n°269 du 12 février 2003

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : DES CHIFFRES ENCOURAGEANTS EN JANVIER 2003

Selon les chiffres provisoires publiés le 11 février par l'Observatoire national interministériel de sécurité routière (ONISR), le mois de janvier 2003 est marqué par une diminution sensible du nombre d'accidents corporels (-31 % par rapport à janvier 2002) et de tués (-33 %) sur les routes de France. Le nombre de blessés, qui s'élève à 7 549, a régressé de 31 %.

S'ils restent provisoires, ces chiffres n'en traduisent pas moins une orientation à la baisse, continue depuis plusieurs mois, du nombre de victimes de la route en France.

D'après une dépêche parue sur le site du Premier ministre du 12 février 2003

FRANCE : FAIBLE CROISSANCE DU TRAFIC AÉRIEN DE VOYAGEURS EN 2002

Après le choc des attentats du 11 septembre et une baisse de trafic de 2,2 % en 2001, le transport aérien français achève l'année 2002 en légère croissance (+0,5 %). Selon le bilan de la Direction générale de l'aviation civile, le trafic reste toutefois inférieur à l'an 2000 (-1,7 %). Avec près de 100 millions de passagers transportés en 2002, le bilan apparaît contrasté suivant les faisceaux. Le trafic international, représentant près de 70 % des passagers, progresse de 2,3 % par rapport à 2001 en métropole. Les trafics métropole-métropole et vers l'outre mer diminuent de près de 3 %. Dans un tel contexte, les compagnies à bas-coûts affichent de très bons résultats en France, leur trafic ayant progressé de 85 % en 2002.

D'après une dépêche AP parue dans Le journal perm@nent du Nouvel Observateur du 12 février 2003

INAUGURATION DE LA DÉVIATION DE ROULLET

La déviation de Roulet (Charente) est inaugurée le 08 février 2003. Ce nouveau tronçon de 3 Km sur la RN 10 affiche un coût total des opérations de 31 millions d'euros. La mise en service totale de cette nouvelle 2x2 voies devrait intervenir en début de l'été.

D'après un article paru dans Sud Ouest 16 du 06 février 2003

LA RÉGION « DOPE » SON PROGRAMME FERROVIAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le conseil régional assure le développement du transport ferroviaire régional. Trois axes principaux dominent son activité : inciter les jeunes à utiliser les trains express régionaux (TER), faciliter les déplacements quotidiens et faire du TER un véritable outil de mobilité sociale. En 2003, la région entend améliorer des correspondances TGV dans le Nord Deux-Sèvres et dans le Nord Poitou ainsi que le bipôle La Rochelle-Rochefort. Parallèlement à ce renforcement de l'offre, 10,7 millions d'euros seront consacrés à l'entretien et au renouvellement des trains (mise en service de nouvelles automotrices ZTER par exemple). Des efforts seront également faits sur la rénovation des gares et la politique tarifaire. En 2003, la région consacrera 39.9 millions d'euros au transport ferroviaire régional, soit 10 % environ de son budget total.

D'après un article paru dans Centre Presse du 06 février 2003

CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ MARITIME

La proposition de résolution de l'UMP créant une commission d'enquête sur la sécurité maritime a été votée par l'Assemblée nationale mercredi 05 février. Cette commission d'enquête parlementaire « sur la sécurité du transport maritime des produits dangereux » aura trois missions principales :

- évaluer l'efficacité des dispositifs de sécurité et de prévention existants ;
- vérifier si les mesures communautaires du paquet "Erika-1" sont appliquées à l'échelle nationale ;
- formuler des propositions concrètes pour mettre en place une politique de sécurité maritime ambitieuse à l'échelle nationale, européenne et internationale..

Lire la proposition de résolution <http://www.assemblee-nat.fr/12/propositions/pion0503.asp>

D'après un article paru dans Le journal perm@nent du Nouvel Observateur du 06 février 2003

RN 150 : PHASAGE DE LA MISE A 2x2 VOIES DU TRONÇON ROYAN-MÉDIS

Selon la DDE de Charente-Maritime, l'enquête d'utilité publique sur la mise à 2x2 voies de la RN 150 entre Royan et Médis devrait être lancée en 2004. Au préalable, une phase de concertation, avec les élus notamment, devrait avoir lieu durant le second trimestre 2003. Les travaux sur ce tronçon, qui fait partie de la Route Centre Europe Atlantique, pourraient démarrer au mieux en 2007 pour une mise en service souhaitée en 2010-2012.

La DDE indique par ailleurs que le franchissement de Saintes et le tronçon Dompierre-Saintes (RN 141) sont les dossiers routiers à étudier en priorité d'ici la fin du contrat de plan 2000-2006.

D'après un article paru dans Sud Ouest 17 du 04 février 2003

ENVOL DE L'AÉROPORT DE POITIERS-BIARD

Fort de sa nouvelle aérogare, l'aéroport de Poitiers-Biard affiche un trafic 2002 en hausse de 17 % (soit 77 000 passagers). Ce bon résultat est notamment imputable au succès de la ligne Poitiers-Londres assurée par la compagnie low cost Buzz (45 000 passagers dont 80 % d'anglais). Pour l'année 2003, l'aéroport entend relancer les vols charters notamment vers la Corse, mais aussi vers Madère, Malte, la Turquie ou les Baléares.

D'après un article paru dans la Nouvelle-République du 04 février 2003